



DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Benne – Echafaudage – Big Bag – Remorque

☐ 1^{ère} demande

☐ Prolongation

Demandeur :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : ____/____/____/____/____/ E-mail : _____

Renseignements concernant la propriété :

N° : _____ Rue : _____ BAUVIN

Appartenant à : _____

Entreprise chargée des travaux :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : ____/____/____/____/____/ Fax : ____/____/____/____/____/

E-mail : _____

Objet de la demande :

☐ Stationnement de benne à gravats

Précisez le volume : _____

☐ Stationnement d'échafaudage Précisez les dimensions ou la surface occupée : _____

☐ Remorque Précisez le volume : _____

☐ Big Bag Précisez le nombre : _____

Localisation de l'installation :☐ En chaussée☐ Sur le trottoir**Période d'occupation :**

Date du dépôt : _____ Date du retrait : _____

Rappel des droits d'occupation du domaine public :

DESIGNATION	TARIF	PERIODICITE	UNITE
Echafaudage	1,50€	A la journée	Le mètre carré (m ²)
Dépôt benne, camion-benne, remorque, big bag ...	1,50€	A la journée	Le mètre cube (m ³)

Un titre de recette sera émis pour un paiement en trésorerie.

Avertissement :

° Dans certains cas, contre l'obtention de l'autorisation d'occupation du domaine public, l'entreprise chargée des travaux devra déposer une DICT (déclaration d'intention de commencement de travaux), comme le prévoit actuellement le décret n° 91 – 1147 du 14 octobre 1991 puis le décret 2011 – 1241 du 5 octobre 2011 avec prise d'effet au 1er juillet 2012. Se renseigner auprès du service de police – 03 20 18 11 27 en mairie.

° L'obtention de l'autorisation d'occupation de domaine public ne dispense pas d'autres autorisations qui seraient éventuellement nécessaires au titre du Code de l'Urbanisme (par exemple : permis de construire, déclaration préalable ...)

° Elle fait obligation à leur titulaire d'acquitter les taxes et droits qui y affèrent.

Elle m'engage à respecter toutes les dispositions qui seront prises dans l'arrêté du Maire afin d'assurer la sécurité et la libre circulation des véhicules et des piétons de jour comme de nuit.

Fait à BAUVIN le : _____

☐ Le Propriétaire ☐ L'entrepreneur

Nom et prénom : _____

Signature